

Communiqué de Presse

12 Octobre 2020

Tour Occitanie : a-t-on bien présenté le dossier à Madame Wargon ?

Le 12 Octobre 2020, Madame Emmanuelle WARGON, Ministre déléguée auprès de la ministre de la transition écologique Barbara Pompili, a affirmé que « ...la tour Occitanie rendra beaucoup de services à la ville...". Les associations qui ont déposé un recours contre ce projet, s'étonnent de cette prise de position et constatent que manifestement la Ministre a été mal renseignée.

Nous sommes surpris – voire véritablement choqués – d'entendre la Ministre, en sa qualité, donner ouvertement son soutien à un projet privé qui est encore sous le coup de deux recours contentieux non encore jugés. Les porteurs de ces contentieux n'ont d'ailleurs pas été consultés par la Ministre.

En matière de Transition écologique : la Tour est une aberration

Dans le recours qu'elles portent ensemble, les associations « Non au gratte-ciel de Toulouse », France Nature Environnement Midi-Pyrénées », « Les Amis de la Terre Toulouse », et « Droit au Logement 31 », relèvent les nombreux impacts négatifs de la tour en matière écologique, climatique et énergétique :

- consommation importante et non renseignée en énergie (pas d'énergies renouvelables, climatisation à tous les étages, etc.),
- consommation d'une grande quantité de béton pour sa construction (matériau très émetteur de gaz à effets de serre pour sa production, ouverture de gravière, où ? etc.),
- augmentation du trafic automobile non évaluée (à minima 500 véhicules/jour en +) et donc de la pollution atmosphérique,
- des conséquences non renseignées sur le système hydraulique souterrain.

Sans compter les risques majeurs, car le projet est situé le long d'un axe de transport de matières dangereuses et dans une zone potentiellement sensible en cas d'inondations, et une grande vulnérabilité aux aléas météorologiques et climatiques, là non plus non évaluée.

Le Ministère du Logement étant rattaché à celui de la Transition Ecologique, l'absence de prise en compte par la Ministre des enjeux environnementaux ne peut manquer de surprendre.

Urbanisme : il y a d'autres moyens de lutter contre l'étalement urbain que d'édifier à 150 m de hauteur

La Ministre invoque la nécessité de densifier, ce qu'à aucun moment nos associations remettent en question, mais une tour de 150 m de haut abritant un hôtel cinq étoiles, des commerces et des logements de luxe n'est pas une solution sérieuse. La Municipalité devrait déjà commencer par stopper l'artificialisation des zones agricoles et naturelles, le Plan Local d'Urbanisme prévoit encore la consommation de 175 ha de terres naturelles ou agricoles par an. Et pour reconstruire la ville sur la ville d'autres modèles d'urbanisation plus dense existent depuis longtemps et qui ne nécessitent pas d'édifier à de telles hauteurs (quartier des Chalets, avenue de la Gloire...)

Logement : contrairement à ce qu'affirme Madame WARGON, il n'y aura pas de logements sociaux dans la tour Occitanie

Ce n'est pas un projet global, il n'existe pas actuellement de plan global des futures constructions. Il n'y aura pas de logements sociaux dans la Tour Occitanie, sa conception dispendieuse et les coûts de son entretien ne le permettent pas. Le PLU a été modifié dans ce sens, un recours en justice contre ces modifications, porté par « Non au gratte-ciel de Toulouse » et le « DAL 31 », est en cours. Des logements, dit logements sociaux, seront répartis sur tout le périmètre sans qu'on ait eu jusqu'à présent de garanties que des logements à louer, destinés aux toulousains les plus précaires (de type PLAI) feront partie du projet et ce dans une proportion suffisamment notable pour absorber un peu du besoin des plus de 20 000 demandeurs...

C'est pourquoi nos associations vont interroger par écrit Madame la Ministre ainsi que Madame Pompili, Ministre de la transition Ecologique, afin d'obtenir des explications sur l'incohérence entre les engagements du gouvernement pour la transition écologique et la prise de position de Madame Wargon en faveur du projet de gratte-ciel toulousain.

Dans une période où les enjeux environnementaux, sociaux, sanitaires, sont aux premiers plans des préoccupations des citoyens, on ne peut que paraphraser Barbara Pompili qui déclarait à l'occasion des dégâts de la tempête Alex : "Ne pas penser aux événements climatiques majeurs, c'est une erreur majeure",

En soulignant également que ne pas prendre en compte les impacts écologiques, climatiques, sociaux et les risques majeurs est une erreur majeure.



Contacts presse :

Richard MEBAOUDJ
Non au gratte-ciel de
Toulouse

07 81 80 44 78

nonaugrattecieltetoulouse@laposte.net

Régine LANGE
France Nature
Environnement Midi-
Pyrénées

06 24 16 01 25

regine.lange@wanadoo.fr

Laurence KANTZER
Droit au Logement 31

06 51 45 19 27

dal.toulouse@gmail.com